

LISTE CITOYEN À BOURG-LA-REINE

## Démocratie locale à la mode « Hauts-de-Bièvre »

**L**E MERCREDI 11 octobre, le conseil de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre siégeait à Bourg-la-Reine : une bonne occasion de voir la manière dont fonctionne la démocratie locale à cet échelon intermédiaire entre la commune et le département. Spectacle navrant !

Tout étant décidé à l'avance, le seul intérêt, pour les conseillers communautaires, est de malmener les conseillers d'opposition, avec la cruauté gourmande que l'on prête au chat jouant avec la souris. Il faut imaginer d'abord le rapport de force : 7 conseillers d'opposition pour un conseil de 53 membres (par comparaison, le conseil municipal de Bourg-la-Reine compte actuellement 7 conseillers d'opposition pour 33 membres).

Ensuite, l'agressivité : du président, qui coupe la parole, interprète les propos, et des conseillers, qui usent du sarcasme, du sous-entendu, voire plus primitivement du brouhaha. Et la vanité : certains se croient à l'Assemblée nationale, et se lancent dans des plaidoyers en faveur du gouvernement actuel, ou dans des diatribes contre les gouvernements précédents. Pauvre démocratie locale !

Pire, le petit jeu « ce soir, on va s'offrir les conseillers de l'opposition » est un cadeau que les plus démocrates des maires de la communauté ont, avec les meilleures intentions du monde, offert à leurs collègues les plus radicaux : la loi en effet ne prévoit aucu-

nement que les minorités des conseils municipaux soient représentées au conseil communautaire. Ainsi, sur les 7 communes, seules 4 ont décidé d'accorder une représentation à leur minorité. Autrement dit, il pourrait n'y avoir aucun représentant d'opposition dans cette instance dont les compétences sont pourtant réellement importantes (par exemple, l'équilibre social de l'habitat, le Paladin, l'enlèvement des ordures ménagères, l'assainissement des eaux usées, la collecte des eaux pluviales), et dont le budget est de l'ordre de celui de Bourg-la-Reine (hors reversement aux communes) !

Curieusement, cette carence évidente de la loi, qui a fait l'impasse sur l'organisation du débat démocratique au niveau de l'intercommunalité, ne semble pas avoir été soulignée lors de la récente Convention nationale de l'Assemblée des communautés de France. On peut certes se réjouir du développement de l'intercommunalité, destinée à remédier à l'exceptionnel émiettement communal qui caractérise notre pays en Europe. On peut, comme Jean-Pierre Chevènement, père de l'intercommunalité, souhaiter qu'elle dispose de moyens financiers suffisants « pour que la France soit partout un pays où il fasse bon vivre, avec des services publics de qualité ».

On peut souhaiter surtout que le législateur ne laisse pas son travail inachevé, et fasse en sorte que l'intercommunalité ne soit pas un lieu où la démocratie est escamotée, voire bafouée.

Pour notre part, nous serions favorables à une modification de la loi, qui déterminerait lors du scrutin municipal le nombre de conseillers communautaires en fonction des résultats obtenus par les différentes listes municipales.

Jean-Louis Perignon,  
Jean-Pierre Lettron.

LISTE BOURG-LA-REINE  
DÉMOCRATIE ET SOLIDARITÉ

### Trêve hivernale

**A**VEC LE retour des grands froids, la remise en vigueur des interdictions d'expulsion sonne comme un répit pour les familles en difficulté, voire en grande difficulté. On peut se réjouir qu'un tel dispositif existe, et que personne n'envisage de le remettre en cause (par ces temps de libéralisme agressif c'est même un miracle). C'est un soulagement pour nombre de familles qui n'auront plus, pour quelques mois, l'angoisse de voir débarquer l'huissier et son terrible « papier bleu ».

Mais, peut-on se satisfaire d'une telle situation qui ne règle aucun des problèmes de fond touchant de plus en plus de familles ? La solidarité nationale doit se faire plus active pour faire reculer ce fléau. Il est urgent de travailler à un grand service public du logement. Pour ce faire, une information complète et transparente sur les besoins et difficultés des familles de Bourg-la-Reine est un premier pas à franchir pour permettre aux élus de jouer leur rôle. Qu'au moins, cette trêve hivernale permette à tous de passer les fêtes de fin d'année dans les meilleures conditions.

Carmen Galaup-Gonzalez  
Email: [carmen-gonzalez@wanadoo.fr](mailto:carmen-gonzalez@wanadoo.fr)

#### Permanence des élus de l'opposition

Le samedi matin, de 10 h à midi, dans le local situé à l'annexe de la mairie, 1, boulevard Carnot.  
Tél. : 01 41 13 66 41 - courriel : [citoyenblr@free.fr](mailto:citoyenblr@free.fr)  
site : <http://citoyenblr.free.fr>